SAINT-PAUL-LES-FONTS

BULLETIN MUNICIPAL 2024

Hôtel de ville
1 Plaço dou Treillas
30330 Saint-Paul-les-Fonts
Mail :secretariat@mairie-saintpaullesfonts.fr
Tel : 04.66.82.41.08

SOMMAIRE

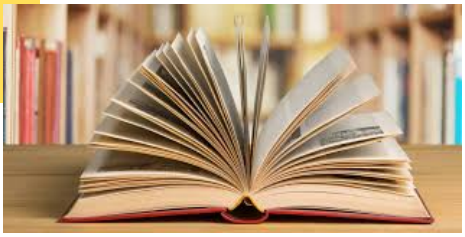

Edito - Le mot du Maire	Page 3
Finances	Pages 4-5
Administration Générale	Page 6
Animations	Pages 8-10
Associations	Pages 11-18
Travaux 2024	Pages 19-24
Projets Travaux 2025	Pages 25-26
Urbanisme/prévention	Pages 27
Environnement	Pages 28-30
Enseignement	Page 31
Conseil Municipal des Jeunes	Page 32
Etat Civil	Pages 33-34
Informations Pratiques	Page 35
Planning des animations	Pages 36-38

Bonne lecture !

EDITO

Le mot du Maire

EDITO

Chers Saint-Palaines et Saint-Palains,

Vous trouverez dans ce bulletin municipal les dernières actualités de la commune, que ce soient les temps forts de 2024, les manifestations à venir ou les derniers travaux d'aménagement réalisés ces derniers mois pour lesquels nous recevons de très nombreuses félicitations.

Cette année les travaux d'aménagement de la Grand Plaço et de la Plaço de la Gleiso ont débuté. Ce projet ambitieux permettra de mettre en valeur, d'unifier et de redessiner l'ensemble des deux places pour répondre aux besoins des Saint-Palains.

De nouvelles habitudes et comportements ; le temps des travaux, vont être demandés aux administrés et aux commerces que je tiens à remercier par avance.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal qui pense et construit l'avenir de notre village à mes côtés et les agents communaux qui œuvrent pour maintenir au quotidien un service public de qualité.

André LOPEZ

FINANCES

2023

Le Budget

Le Budget Municipal est un outils fondamental pour assurer la bonne gestion des finances publiques à l'échelle locale, garantissant la transparence et l'efficacité dans la fourniture de services aux citoyens.

Budget de Fonctionnement 2023

DEPENSES	MONTANT	MONTANT	RECETTES
Charges générales	210 399,00	707 747,00	Ressources Fiscales
Charges du personnel	333 278,00	173 222,00	Dotations et Participation
Charges de gestion courante	83 227,00	75 505,00	Ventes et autres produits courants non financiers
Charges financières	54 431,00	3 669,00	Produits réels financiers
TOTAL	681 335,00	960 143,00	TOTAL

LES INVESTISSEMENTS DEPUIS 2020

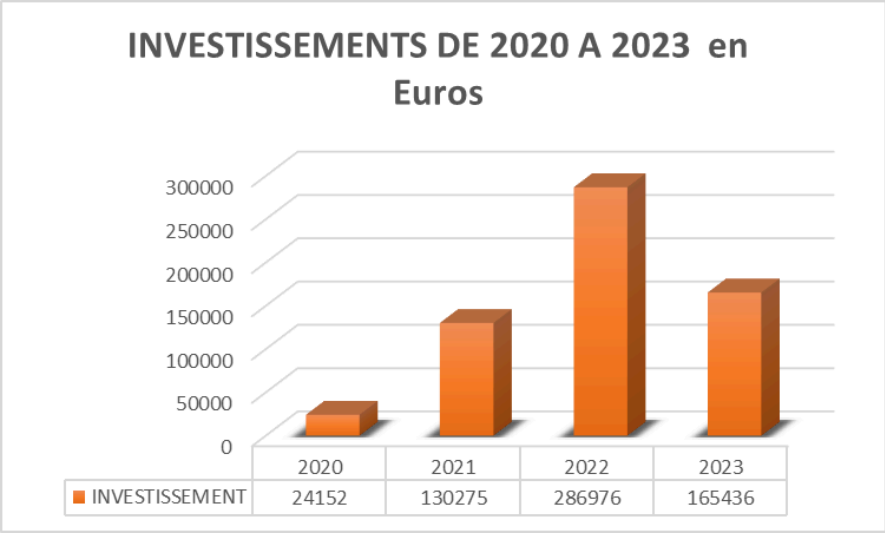

Zoom sur les investissements depuis 2020 :

Aménagements et réhabilitation des aires de jeux (Sécurisation et aménagement du Petit Parc), création d'un City Stade, aménagement sportif (Table de ping-pong, Jeu à cordes), rénovation du terrain de Tennis), éclairage public à led sur tout le village, panneaux Photovoltaïques au foyer, rénovation énergétique des bâtiments communaux, nouveaux Ateliers Municipaux, aménagement intérieur et extérieur de l'école (Terrain de Foot, Pelouse synthétique, Sécurisation de la cours d'école, Pompe à chaleur).

Un total d'investissement de 606 839 Euros en autofinancement sans augmentation des impôts dont 216 632 Euros d'aides versées en 2023 et 141 005 Euros en 2024. Soit un coût pour la commune de 41% de 249 202 Euros.

Evolution de la dette financière par habitant

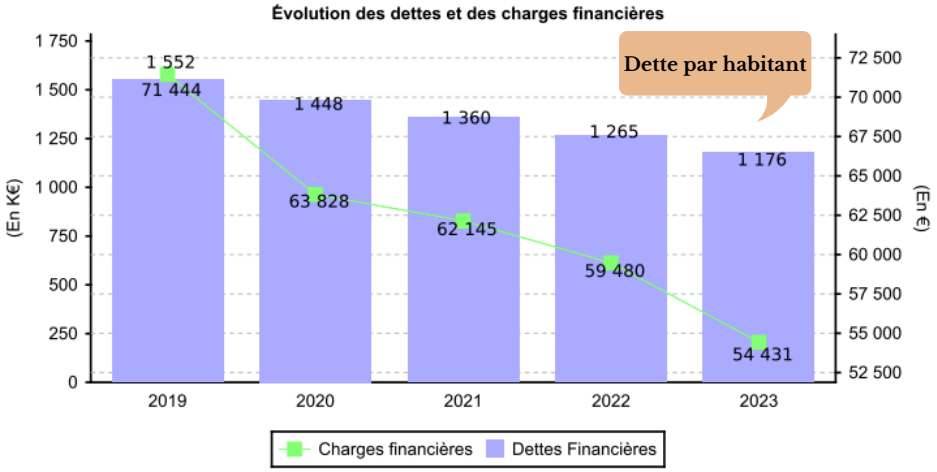

Depuis 2020, la municipalité a pour ligne de conduite de réduire l'endettement de la commune, car la situation financière devait être assainie.

Depuis 2019 la dette par habitant a diminué de 24.22% soit de 376 euros par habitants.

Cette dette s'élève encore à **1 176 Euros** et la municipalité doit poursuivre les efforts pour désendetter la commune.

Evolution de la Capacité Financière Nette

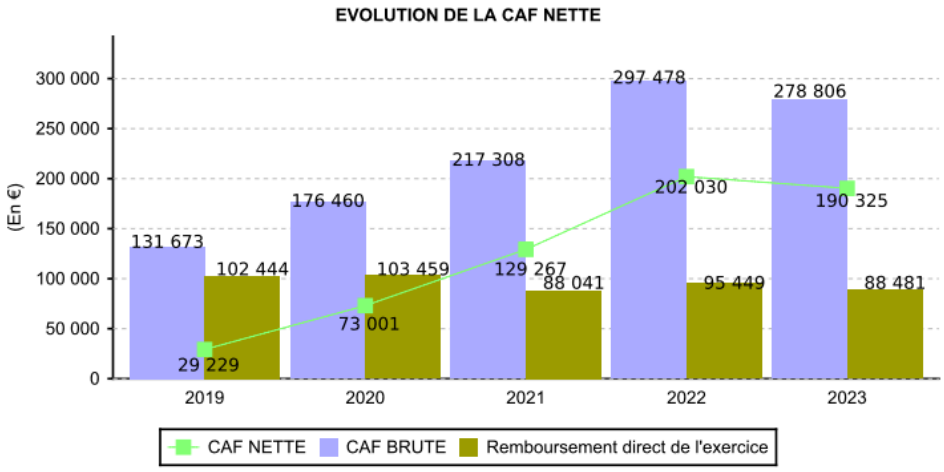

La commune a retrouvé une santé financière stable et sa trésorerie ne cesse d'accroitre depuis 2020 malgré un contexte économique incertain.

Cela est dû à la gestion rigoureuse des budgets, l'investissement dans le développement durable pour réduire les coûts de fonctionnement à long terme, la transparence des finances où chaque euro dépensé est justifié , une gouvernance claire et responsable.

A fin 2023, la commune a une trésorerie excédentaire s'élève à 834 972 Euros.

Une santé financière stable et durable, au bénéfice de tous.

ADMINISTRATION GENERALE

SOLIDARITE

L'action sociale communale continue avec le maintien de la participation au dispositif de téléassistance, avec une participation forfaitaire de 30 euros sur justificatif.

Face aux canicules à répétition, les missions de préventions continuent sur le territoire avec le plan national canicule. Afin d'optimiser les actions d'assistances et de soutien aux personnes isolées, en situation de handicap ou âgées sur le territoire, la commune a l'obligation de tenir un registre nominatif.

AGGLO MOBILE et Services

L'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN MET A VOTRE DISPOSITION :

LES TRANSPORTS A LA DEMANDE

Vous ne pouvez pas ou plus vous déplacer ? Ce service est pour vous !

Service de **solidarité** :
- Bénéficiaires des minimas sociaux,
- Séniors de plus de 65 ans

Chaque bénéficiaire se voit délivrer une carte d'utilisateur, sur présentation de justificatifs, auprès de la commune.

Coût du trajet : 1.50 €

L'accès au service se fait à raison de **deux aller-retours** par mois, par bénéficiaire.

Réservation du trajet : Le bénéficiaire doit réserver son trajet au minimum 48h à l'avance grâce au numéro vert 0 800 200 166 :

Horaires d'ouverture de la centrale de réservation :
De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi

L'Agglo mobile propose une offre de services publics GRATUITS, de qualité et de proximité labellisée « Espace France Services ».
Le lien avec les communes de l'Agglomération du Gard rhodanien est essentiel dans cette offre.
Trois agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques.

ANIMATIONS

Commémorations et Fêtes

Voeux de la municipalité Janvier 2024

COMMEMORATION DU 8 MAI 2024

RETRAITE AUX FLAMBEAUX DU 13 JUILLET 2024

Traditionnellement, le 13 juillet nous faisons une retraite aux flambeaux à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. Cette animation, très populaire, a attiré beaucoup de monde. La municipalité a offert des lampions pour déambuler dans le village à la nuit tombée avec en accompagnement la pena del Fuego de Bagnols sur Cèze.

TOURNOI DE FOOT AU CITY STADE 21 AOUT 2024

Les deux équipes finalistes avec les 2 arbitres du tournoi : André LOPEZ et Alain REVERS

FETE VOTIVE 23,24 et 25 AOUT 2024

COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2024

Cette année , nous avons eu à cœur d'honorer 5 soldats présents sur le monument aux morts et ayant vécus à dans le village.
Les élus du CMJ ainsi que les élus du conseil municipal ont déposé une gerbe de fleurs sur le monument aux morts et un apéritif a été servi au Bar des Platanes offert par la mairie.
Merci à Jean-Luc NEULAT pour le travail de recherche sur les 5 soldats morts pour la France.

INAUGURATION DU CITY STADE
4 MAI 2024

La municipalité a inauguré le 4 mai la zone de loisirs en présence de Monsieur le Sénateur, Laurent BURGOA, Madame la députée Pascale BORDES, Monsieur le conseiller départemental Patrick SCORSONE. Un apéritif chaleureux a clôturé cette inauguration en présence de nombreux habitants du village.
A cette occasion, le sénateur Laurent BURGOA a remis à Mr le Maire, la médaille du Sénat.

ASSOCIATIONS

"LES FONT'AINES"

L'association Saint Paul les Font'Aînés réunit ses adhérents tous les mardis et vendredis de l'année de 14h à 17h, toujours dans la convivialité et la bonne humeur pour une adhésion annuelle de 20€.

Pour cette nouvelle année 2025, nous continuerons de vous proposer nos activités pétanque, marche, loto, jeux de société, journées champêtres... mais aussi :

- dégustation de crêpes le 4 février,
- 2 journées partag'aînés le 18 mars au foyer et le 13 mai au City Park de St Paul,
- 1 journée au Moulin des Fontaines le 17 juin,
- notre loto annuel le 16 novembre,
- notre repas de noël le 7 décembre,
- 1 sortie spectacle sur la vie d'Edith PIAF le 20 décembre (selon le nombre de participants),
- 2 sorties sont en cours d'élaboration.

Notre nouveau bureau élu le 10 janvier sera heureux de vous accueillir au local de notre foyer pour vous faire découvrir notre association.

- Michel DUMAS, Président
- Patricia ROUMEGUE, Trésorière
- Claudine SERVIER, Secrétaire
- Marilyse DUMAS, Présidente adjointe
- Danièle RIMET, Trésorière adjointe
- Jacques VALLET, Secrétaire adjoint

Vous pouvez nous contacter auprès de notre secrétaire au 06 10 74 26 80 ou par mail lesfont-aines.association@orange.fr

"ETRE AU YOGA"

ASSOCIATION « ETRE en YOGA »
L'association propose deux séances hebdomadaires le lundi et le jeudi de 18h à 19h au foyer communal (1er étage : salle Marcel Bonnard).
LE YOGA S'ADRESSE A TOUT LE MONDE : hommes, femmes, adolescents,…Il n'est pas nécessaire d'être souple pour le pratiquer !
On ne recherche pas la performance dans ce type de pratique. L'objectif étant de favoriser l'harmonie et l'équilibre de l'être.
C'est une discipline ancestrale originaire de l'Inde basée sur un travail postural et respiratoire ainsi que des techniques de relaxation, de concentration et de méditation. Ceci pour aller vers davantage de mieux être physique et mental.
La séance débute par un temps de détente durant lequel le pratiquant est allongé sur son tapis. Ensuite, sont proposés des exercices pratiqués debout, assis ou allongés (appelés « asanas ») toujours en harmonie avec le souffle. Il s'agit d'étirements, de postures variées soutenues de respirations amples et profondes. L'initiation des postures se fait de façon progressive pour aboutir à des enchaînements. L'effort juste et l'attention dans l'action sont recherchés ainsi que le confort. Un temps de relaxation clôture la séance.
A la fin de celle-ci, l'effet immédiat est la détente. On se sent calme. On lâche la fatigue et le stress du quotidien.
A ce jour, l'association compte 23 adhérents.
Un cours d'essai est offert à l'occasion de la prise de contact.
Il est tout à fait possible de s'inscrire en cours d'année.

PROJETS pour 2024 – 2025

En dehors des séances hebdomadaires, l'association propose régulièrement des ateliers :

·YOGA NIDRA en BAIN SONORE : Séances tous les 2 mois ouvertes également aux non pratiquants.Relaxation profonde dans une ambiance sonore douce qui permet de se détendre et d'améliorer la qualité du sommeil.
·CHANT VEDIQUE : Ateliers trimestriels
Récitation chantée de textes sacrés et anciens de l'Inde qui procure joie et bien-être.
·1 SEANCE de YOGA au profit du TELETHON (automne 2025)
Séance « niveau débutant » adaptée à tous et ouverte aux membres de l'association et, également, à ceux qui ne pratiquent pas. La date sera communiquée dans l'application Panneau Pocket.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
-Les enseignantes :
oVirginie BENOIT au 06.63.82.7013 (cours du lundi) et
o Santi SELVACANNOU au 06 27 70 62 91 (cours du jeudi)
-La présidente : Christine GUIGUE au 06 85 25 29 52

"A.P.E"

Bilan de l'année 2023-2024 :

Une année riche en évènements. Cette année encore, de nombreuses actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année :

Le spectacle de Noël « Il était une autre fois ».
La sortie à la Maison des Chevaliers du Musée d'art sacré de Pont St Esprit.
L'atelier gravure suivi du vernissage des œuvres lors d'une exposition à la Chapelle de Sévannes.
La sortie au château des Roures.

Rétrospectives des actions menées :

La vente des sapins et des chocolats de Noël + Tombola, La chandeleur, Carnaval, La chasse aux œufs de Pâques, Le loto et la fête de l'école.

Projets de l'année scolaire 2024-2025 :

L'association a organisé la boum d'halloween en offrant le gouter à tous les enfants, suivi de la chasse aux bonbons.
Une journée Kapla a été offerte à tous les enfants de l'école.
Le marché de noël a eu lieu le dimanche 1 er décembre 2024 dans l'enceinte de l'école, avec le château gonflable et la pêche aux canards.
Le père noël est venu accompagné de la mère noël à l'école pour rendre visite aux enfants et leur remettre un gouter accompagné d'un livre offert par l'APE.
Les projets pédagogiques seront encore nombreux cette année avec l'initiation au théâtre pour toutes les classes ainsi que la classe découverte au centre Le Cosse au Grau d'Agde pour les classes de CE2-CM1 et CM2.

L'équipe APE vous souhaite une excellente année 2025 remplie de belles choses.

COMITE DES FETES

En 2024, votre Comité des Fêtes a mis en place de nouveaux évènements pour le village.
En juin 2024, le Festiv'Comité s'est déroulé au stade avec concours de pétanque et des initiations sportives l'après-midi, grâce aux clubs Tennis de St Victor, de basket de Connaux et de Zumba de Roquemaure qui se sont déplacés rien que pour vous. Le sport a laissé place à une soirée festive et dansante avec DJ en plein air !

Nous vous proposerons à nouveau le Festiv'Comité en juin 2025 !
L'été 2024, nous avons assuré la restauration pour plusieurs manifestations, la retraite aux flambeaux, la balade gourmande organisée par le CMJ, le tournoi de foot organisé au City par 3 jeunes de St Paul. Bref un agenda bien rempli !

Sans oublier la fête Votive fin aout 2024 qui a mobilisé l'ensemble des membres de votre comité !!! Le Comité a innové cette année, avec l'organisation du repas d'ouverture du vendredi soir de la fête, en partenariat avec l'Instant Colibri (traiteur à St Paul),

Ce fut un réel succès, vous avez été au rendez-vous ! Nous réfléchissons déjà au menu que nous allons vous proposer pour l'ouverture de la prochaine fête votive…
Continuant sur sa lancée, le Comité a mis en place une nouvelle manifestation la fête de l'Automne. Sur la place de la mairie, exposition de véhicule de collection, marché de producteurs et artisans, concours de belotte et de pétanque, stand de maquillage et concours de dessins enfants, buvette et petite restauration le tout dans une super ambiance musicale ! Cette première reçu vos nombreux compliments et nous avons décidé de la renouveler en 2025 avec de nouvelles surprises !

L'année 2024 s'est terminée pour le Comité de Fêtes par la journée du Téléthon. Cette journée proposait un concours de belotte, une soupe solidaire, et un loto, suivi d'une soirée au bar Le Pompéo.
Le Pompéo et l'association de Yoga de saint Paul ont participé avec nous à cette manifestation au profit du Téléthon. Vous avez été au rendez-vous pour cet évènement solidaire. Merci !

Pour votre Comité, 2024, fut une année pleine de nouveautés pour vous proposer des manifestations qui nous rassemblent dans la bonne humeur et qui fassent vivre notre village.
Nous souhaitons vous remercier, sincèrement, de votre présence et de votre enthousiasme à chacune de nos propositions.
C'est pour vous et avec vous que le comité des fêtes de Saint Paul les Fonts s'anime !

"Association Saint-Paul Patrimoine"

Le mot de la présidente,

Nous sommes une petite poignée de bénévoles qui initiions et organisons ces événements.
Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement sans faille. Sans eux, il n'y aurait pas cette belle dynamique ! Un grand merci à chacun pour son implication et son énergie !
Vous allez trouver ci-dessous nos évènements qui ont jalonnés la saison 2024.

Pour rappel notre association Saint Paul Patrimoine organise des expositions, des concerts à la chapelle Saint André de Sévanes.
En 2024, nous avons également lancé des sorties pour découvrir des musées ou des expositions phares non loin du village.

Nous avons programmé de avril à novembre 2024:
• 6 expositions
• 1 concert du groupe « ça ira », rencontre poétique avec Aragon
• 1 concert des voix buissonnières dans le cadre de la 6ème édition du festival des chapelles
• 1 visite guidée à la LUMA (Arles)
• 1 visite guidée pour l'exposition Miss Tic au Palais des Papes (Avignon)
• jeu de piste pour les enfants sur l'ensemble de la saison avec des œuvres d'artistes à gagner
• Travail de mémoire sur nos soldats poilus saint Palains (Jean-Luc Neulat) présenté lors de la commémoration du 11 novembre

Les pensionnaires de la résidence Augusta Besson et l'école primaire se sont déplacés en septembre pour découvrir l'exposition au foyer dans le cadre des journées du patrimoine (initiée par la mairie et M. MAUDRUX).
L'exposition mettait en avant notre patrimoine local.

Un jeu de découverte a également été proposé aux enfants de l'école primaire pour les initier de manière ludique à ces éléments historiques.

Syvie SENDRA

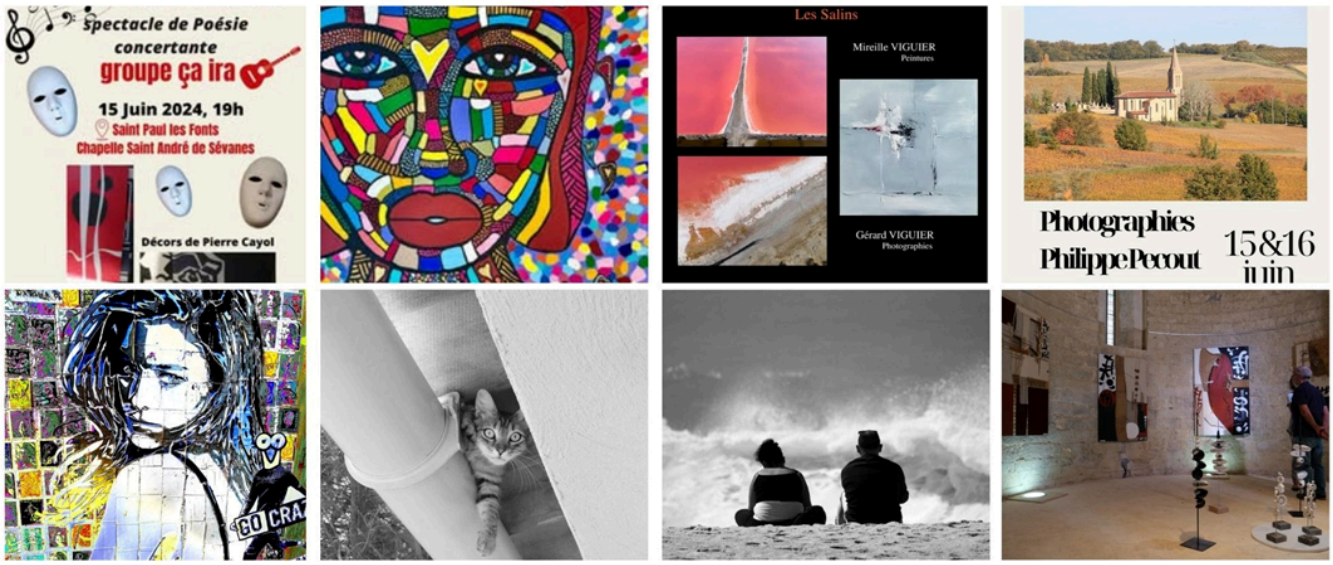

20-28 Avril : Des clics et des blagues- NEULAT Jean-Luc & Badibule Lydie - photographies
accueil des résidents de l'EHPAD

25 Avril : Visite guidée la LUMA – Arles

25 mai au 2 juin: Xzav & Chris Rossi & Balzano - sculptures-peintures

15-16 juin : Patrimoine- Philippe Pecout- photographies

14 juin : Concert - festival des chapelles – Concert du Duo Nannani
organisé par Les voix buissonnières en partenariat avec notre association, le département du Gard et la région Occitanie sans oublier l'engagement de la mairie de Saint-Paul les Fonts,

15 juin : Concert- A chacun son Aragon- Groupe ça ira

22-30 juin : Ghyslaine Levert & -Marie-Anne Boudou - peintures-sculptures

6-7 juillet: Les petits graveurs de Saint Paul -classe de Mme RANC -école petite Garrigue avec l'aide de Vincent Dezeuze – artiste graveur

14-22 septembre : Valérie Guerinoni-Gerard Raucoulès -peinture sculpture

21-22 septembre : exposition salle du foyer de M Maudrux, « chapelles, clochers, lavoirs »

28 septembre : visite guidée Miss Tic au Palais des Papes -Avignon

05-06 octobre : Les salins -Mireille &Gérard Viguier- peintures-photographies

12-13 octobre : Dominique Frisicano -photographies

11 novembre : présentation au public des recherches de M Jean Luc Neulat sur nos soldats saint palains de la guerre 1914-1918,
Remise des prix au enfants ayant participé au jeu de piste

"Association Saint-Paul Patrimoine"

Merci à la mairie de Saint Paul les fonts pour leur soutien ,
à l'école primaire « La petite garrigue » ,
aux personnes en charge de la residence Augusta Besson,
au Conservatoire de musique de Bagnols sur Céze ,
aux voix Buissonières ,

à tous les artistes qui nous ont fait partager leur univers et qui ont participé au jeu de piste pour les enfants,
M Jean Luc NEULAT pour son travail historique sur nos soldats

et merci à vous tous pour votre participation à nos différents événements !

Retrouvez nous pour la prochaine saison 2025 à la chapelle !

Pour suivre nos événements, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook et à laisser vos commentaires (https://fr-fr.facebook.com/saintpaulpatrimoine/).

Pour plus de renseignements, ou venir nous rejoindre , vous pouvez contacter :

Mme SENDRA Sylvie - Présidente au 0762203443
ou par mail splf30330@gmail.com

"SOCIETE DE CHASSE"

TOUS ENSEMBLE DANS LA NATURE = 11 CONSEILS

Dès que vous apercevez des panneaux

Chasse en cours

Faites connaître votre présence en vous signalant au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue, tout en essayant de ne pas perturber la chasse.
Faites-vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas.
Faites-vous entendre en parlant, en sifflant éventuellement ou en actionnant votre sonnette (pour les vélos)
Regroupez-vous (si vous êtes plusieurs) et placez-vous dans un endroit le plus découvert possible.
Restez sur les sentiers ou « monotraces » et ne vous aventurez pas hors-sentiers. Les chasseurs s'attendent plus à rencontrer des randonneurs sur les sentiers qu'en dehors.
Si vous avez un chien, tenez-le en laisse ou gardez-le au pied. Equipez le d'un harnais ou collier de couleur vive et d'une clochette.
Une fois qu'un chasseur (ou plusieurs) vous a vu, allez à sa rencontre.
Pour en savoir plus sur le déroulement de la battue en cours, demandez-lui où se déroule la chasse ? s'il y a d'autres chasseurs ? S'il y a des zones à éviter et des zones où vous pouvez aller tranquillement. Combien de temps va durer la chasse ?
Et finalement en fonction de ces renseignements, par mesure de vigilance éloignez-vous progressivement de la battue en cours. Plus généralement courtoisie et sourire restent de mise. Consignes plus générales en matière de cohabitation avec les chasseurs « sur le chemin du bien vivre ensemble ! »
Respectez la signalisation et les chemins balisés
Soyez visibles, notamment en portant des vêtements ou sacs de couleurs vives.
Les mardis et vendredis sont des jours sans chasse.

Pour les Adhésion : Alexis ROUDIL 06-48-11-86-11

TRAVAUX 2024

MAIRIE

Dans le but d'améliorer l'accueil des administrés, de sécuriser la mairie et pour le confort de tous, différents travaux ont été effectués. Réfection du couloir et de l'escalier

COUT : 9066 EUROS HT pour le Carrelage et la peinture
COUT : 4467 EUROS HT pour la Climatisation
COUT : 2680 EUROS HT pour le mise en place de l'alarme

Hall d'entrée de la Mairie

Avant

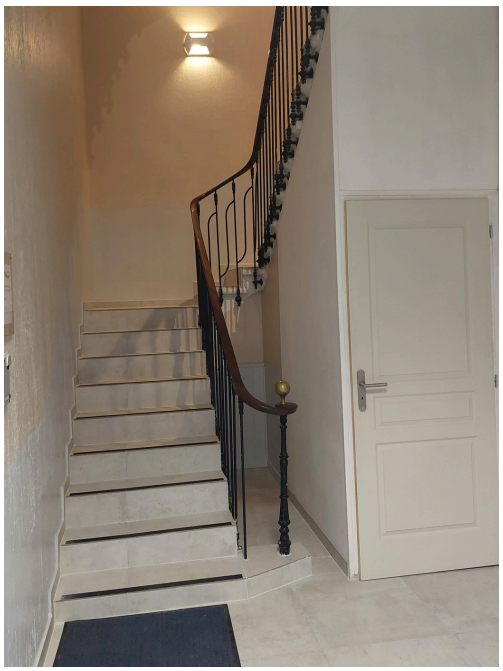

Après

Salle du conseil Municipal

Hall d'entrée de la Mairie

STADE

Achat et mise en place de 2 tables de ping pong pour agrémenter l'espace sportif du stade.

Coût 1960 Euros HT

CIMETIERE

Pour le cimetière du Chemin de Cladier, achat et installation d'un colombarium

Coût 4 557 Euros HT

Ateliers Municipaux

Achat d'un chariot élévateur pour rationaliser et faciliter le travail des agents techniques dont 1 poste a été supprimé (Départ à la retraite) et ne sera pas remplacé.

Coût : 19 000 Euros

ENVIRONNEMENT

Afin d'améliorer le cadre de vie et de fleurir les rues du village, de nouvelles jardinières adaptées au climat méditerranéen ont été installées
Coût : 2850 Euros

ENTRETIEN DU VILLAGE

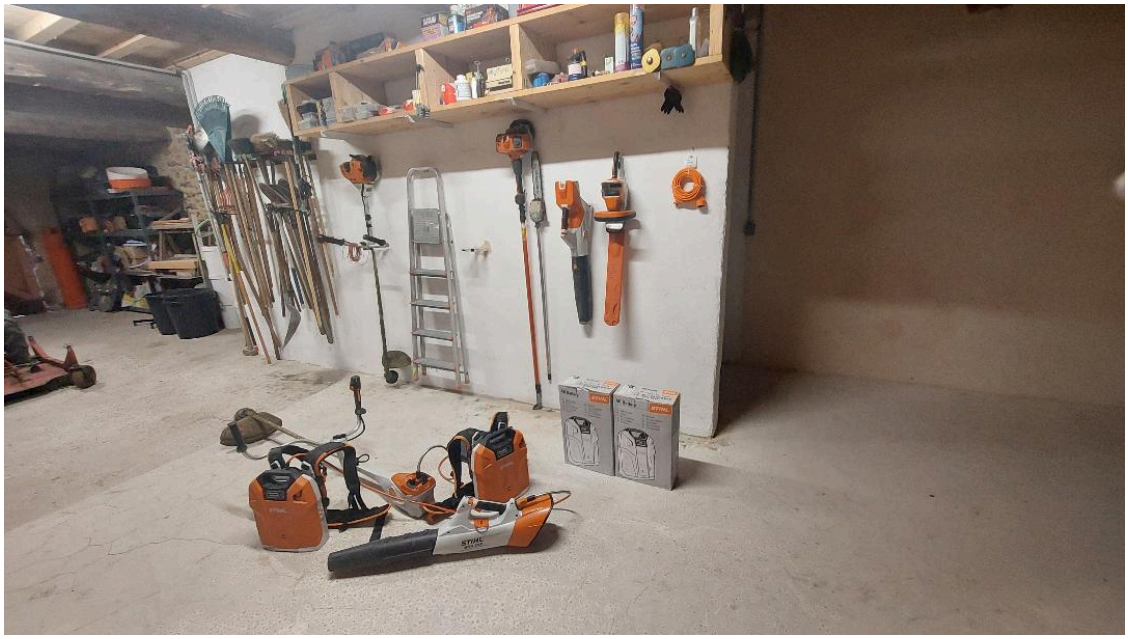

Achats d'un souffleur, d'une débroussailleuse et de trois grosses batteries dorsales pour nettoyer les rues du village en respectant davantage l'environnement.
COUT : 3875 € HT

Pour l'entretien régulier du village, nos agents techniques disposent d'année en année de matériel entièrement électrique diminuant le niveau sonore et le taux d'émission de carbone.
Acquisition d'un véhicule GOUPIL tout électrique pour effectuer les différents travaux de la commune.

COUT 32574 € HT
BONUS ECOLOGIQUE - 4000 €
COUT REEL 28574 € HT

VOIRIE

Afin de sécuriser les manifestations organisées par les associations ou la commune, nous avons dans le cadre de la loi VIGIPIRATE fait l'acquisition de bornes mobiles en béton

Coût 1 570HT

Pour des raisons de sécurité et compte tenu de l'état des chemins de la Garrigue et de celui de Gaujac à St Victor une réfection de ceux-ci s'imposait.

COUT DES TRAVAUX
Ch de la Garrigue 28295 € HT
Ch de Gaujac à St Victor 26659 € HT
TOTAL 54954 € HT
Fonds de concours Agglo : 10500 €

VOIRIE

SECURISATION DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE ET DE L'INTERIEUR DE LA COMMUNE

Compte tenu de la dangerosité de la traversée de ST PAUL et dans le village pour les piétons et les risques d'accidents, nous l'avons mis en sécurité par des plateaux ralentisseurs avec limitation de vitesse sur la départementale et par des ralentisseurs dans les rues de la commune.

Le montant total des travaux est de : 85480.64 EUROS TTC

Subventions :

Amendes de police : 27 072 Euros

Fonds de concours : 10 550 Euros

FC TVA : 14 022.24 Euros

Coût pour la commune : 33 836.40 Euros

PROJETS TRAVAUX 2025

AMENAGEMENT DES PLACES : PLACO DE LA GLEISO ET GRAND PLACO

- Requalification de la plaço de la glesio et de la grand plaço Travaux prévus de février à aout 2025
- Enfouissement des réseaux par le SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard) et réalisé par l'entreprise Valette sur les places et carriero Dou four Viei.
- Réfection de l'assainissement et de l'eau potable par l'agglomération du Gard Rhodanien. Travaux réalisés par l'entreprise Carminati.
- Déconstruction de la maison devant l'église .Finitions des sols en pierre, béton désactivé et enrobés des zones circulables.

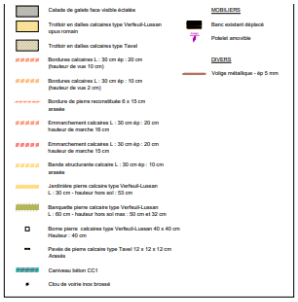

PROJETS TRAVAUX 2025

Travaux et Voirie

- Réalisations de places supplémentaires de parking devant la mairie, au carriero dou four Viei et au grand carriero
- Réfection du toit de l'église au mois de mars.
  Coût : 49 186.17 Euros HT

Ecole Petite Garrigue

Le projet de création d'un préau photovoltaïque et d'ombrières le long du camin de sarcin est en cours de réalisation et devraient voir le jour en 2025.

Aménagement Sportif au stade

Aménagement d'une aire de fitness et de bien-être multigénérationnelle pour les Saint-Palains

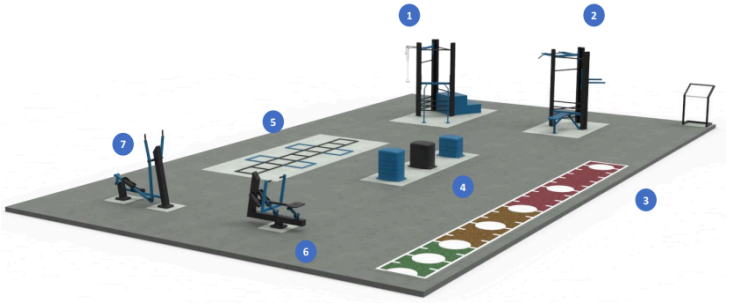

URBANISME

La fonction d'autorisation d'Urbanisme :

Le saviez-vous ?
1852 : Instauration « d'une permission de bâtir » dans le Paris du XIXe siècle
1943 : le permis de construire fut généralisé à toutes les communes.

1er janvier 2022 : un usager peut déposer sa demande de permis de construire
en ligne à tout moment et où qu'il soit.

Utilité des autorisations d'urbanisme :

Les autorisations d'urbanisme sont utiles pour des raisons administratives sur le long terme : elles permettent d'établir ou de justifier des droits et permettent de réaliser des travaux.

Face à l'augmentation significative des mutations de biens, ces pièces administratives sont fréquemment demandées par les notaires. Lors d'un dépôt de demande en mairie ou de façon dématérialisée, nous vous invitons à
conserver une copie de toutes vos dossiers de demandes.

Cela vous permettra en cas de besoin de sécuriser vos démarches d'achats ou de ventes auprès des notaires.

PREVENTION

Stérilisation des chats errants.

La commune rappelle qu'elle organise régulièrement depuis de nombreuses années des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants. Les chats stérilisés et identifiés constituent aujourd'hui la communauté des chats libres.
Cependant nous rappelons aux propriétaires de chats que la stérilisation représente le premier acte de protection contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses et évidemment la prolifération des chats errants. Nous rappelons aussi que l'identification est obligatoire par puce ou par tatouage.
La stérilisation de vos chats représente un acte citoyen et permet aussi de soutenir la collectivité dans sa démarche et dans son objectif de protection des animaux errants.

ENVIRONNEMENT

REDEVANCE INCITATIVE

Les Jours de passage :

Pour les Ordures ménagères, le LUNDI
Pour les sacs jaunes , le MERCREDI.

Les containers et les sacs jaunes sont à déposer la veille des lévées uniquement.

Un chiffre à retenir : AUGMENTATION DU TRI SELECTIF +45% depuis 2021

DIMINUTION des déchets produits par les ordures ménagères résiduelles.

Nous remercions tous les Saint-Palains et Saint-Palaines pour leur engagement dans la démarche.

Des efforts restent encore à réaliser notamment sur la collecte des OM (Ordures ménagères) et des sacs jaunes : oubli de ramassage, erreur de tri…

En 2025 la distribution et le suivi des sacs jaunes vont être améliorés. Les sacs comporteront un numéro unique permettant d'identifier l'usager, ce qui favorisera une meilleure traçabilité et une optimisation du tri.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pourquoi opter pour un Point d'apport Volontaire ?

• Gain de place : Aucune poubelle ne sera sur la voie publique
• Hygiène optimisée.
• Sites sécurisés : ouverture par badge
• Contenant plus esthétique.
• Ramassage facilité.
• Dépôt possible 7J/7 , 24H/24

La mise en place de ce système évitera des désagréments par rapport aux bacs individuels

- Bac rempli par d'autres personnes
- Bac mis dans le mauvais sens qui pourrait occasionner des levées supplémentaires
- Economies et une maîtrise des coûts

ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN DU VILLAGE

DEBROUISSAILLEMENT

Dans le cadre des Obligations légales de débroussaillement (OLD) l'association PASSE MURAILLE a terminé les travaux du Chemin du bois, du Camin de Rieutort et a commencé ceux du Chemin De la Croix de Mallet .

Nous remercions vivement cette association pour tous les travaux qu'elle a réalisés sur la commune

ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN DU VILLAGE

VANDALISME

Nous avons été victime en fin d'année de 3 vols consécutifs de grilles d'eaux pluviales dont l'impact financier important est à la charge de la commune.

Le lavoir est souvent retrouvé dans un état déplorable avec des bouteilles d'alcool, de canettes et de fut de bière et de divers détritus;

Nous demandons aux personnes concernées de bien vouloir laisser ce lieu propre.
Des dégradations sont aussi constatées au Stade Municipal (table de pique-nique, panier de basket, panneaux d'informations).
Afin de respecter cet endroit de détente et de loisirs merci de respecter l'ensemble de ce site que nous avons aménagé ces dernières années et que de nombreux habitants petits et grands utilisent et apprécient .

DEPOTS SAUVAGES

Encore et trop d'incivilités concernant les dépôts sauvages dans la commune.
Les déchets doivent être amenés à la déchetterie.
Nous rappelons que les dépôts sauvages sont passibles de contraventions.

ENSEIGNEMENT

Pour l'année 2024/2025, 112 élèves ont effectué leur rentrée scolaire à l'école primaire « La Petite Garrigue », ils sont répartis sur 5 classes.

L'équipe d'enseignantes est composée de Vanina COLOMBANI et Odile DICK qui ont à charge les deux classes de maternelles, ainsi que d'Agnès Gibert, la directrice, Isabelle RANC et Nathalie CHAUSSINAND, pour les classes d'élémentaires. Audrey HUSSON et Amandine CLAUX viennent compléter cette équipe 2 jours par semaine.

Rentrée 2025

Les enfants nés en 2022 vont faire leur rentrée à l'école primaire communale en septembre prochain. Pour eux et les nouveaux arrivants souhaitant être scolarisés à l'école du village, les inscriptions peuvent déjà se faire auprès du secrétariat de mairie.

Documents nécessaires à l'inscription à présenter en mairie :

• Pièces d'identité des parents.

• Justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone, …).

• Présentation du livret de famille.

• Certificat médical de mise à jour des vaccins obligatoire (DTP) ou présentation du carnet de santé.

Documents nécessaires à l'admission à l'école à présenter à la directrice de l'école au plus tard, le jour de la rentrée :
• Certificat d'inscription délivré par la mairie.
• Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école.
Pour tout renseignement pendant les vacances, veuillez-vous adresser à la mairie.

Tél mairie : 04.66.82.41.08
Tél école : 04.66.82.41.69

C.M.J
Conseil municipal des Jeunes

En 2024, les élèves du CMJ ont proposés une balade pour découvrir le patrimoine Saint Palain et déguster des productions locales. Merci au Domaine de Sevanes, Maison Sinnae et L'instant Colibri pour leur participation.

En juin 2024, le CMJ a été renouvellé et mis en place lors de fête de l'école.
Les projets pour 2025 sont tournés ver la lutte contre le harcèlement et une marche pour nettoyer le village ainsi qu'un voyage.

ETAT CIVIL

Mariages

VERMEULEN Thomas et CARMINATI Elodie
WEBER Romain et KORB Cyrielle

LAUGIER Laurent et CROS Maéva

FAVANT Cédric et STERENFIELD Emily

Naissances

VAQUE GAIDO Ysélia
JEAN DUMONTEAUX Mathys
GISCLON Gabriel
MATHIEU CASADO Thimothée

ETAT CIVIL

Décès

FERRIER Monique - 06/01/2024

VIGNE Juliette, veuve MONETTI - 24/01/2024

BASTERGUE Jean-jacques - 12/02/2024

NAJERA SIMON Daniel - 28/02/2024

GARCIA Thomasa veuve ABBAL - 19/03/2024

ROUGELIN Michel - 27/03/2024

SAVELLI Jacques - 03/05/2024

PETCHANATZ Raymonde - 18/05/2024

DEBLOCK Marie-Jeanne veuve FABRE - 16/07/2024

CHAVE Maurice - 28/07/2024

ROUX Colette veuve AUDON - 30/07/2024

ROUVIERE Ginette veuve NAVARRO - 08/08/2024

GUILLARD Paulette veuve CABIAC - 19/09/2024

DE OLIVEIRA Léone veuve CHASTAN - 10/10/2024

LUISELLI Dante - 27/10/2024

LLISA Fernatd - 14/11/2024

MARTIN Annie - 26/11/2024

OLLIVIER Noélie veuve GESSELLE - 01/12/2024

THIONEL Marie-louise veuve TARDITS - 02/12/2024

CELETTE Thérèse veuve MOULIN - 16/12/2024

INFOS PRATIQUES

Services publics

Secrétariat de mairie : 04.66.82.41.08

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h- 12h
Vendredi : 9h-12h

Site WEB : www.mairie-saintpaullesfonts.fr
Mail : secretariat@mairie-saintpaullesfonts.fr

Numéros utiles

École communale : 04.66.82.41.69

Déchetterie de CONNAUX : 04.66.90.58.00

Gendarmerie nationale à Laudun l'Ardoise : 04.66.33.24.26

Agglomération du Gard Rhodanien : 04.66.79.01.02

Assistante sociale : permanence à Roquemaure ou en mairie au 04.66.82.64.30

Maison de la justice et du droit à Bagnols-sur-Cèze : 04.66.39.65.15

ANIMATIONS 2025

(SOUS RESERVE DE MODIFICATION)

Avril- Mai 2025

26/04 **Chasse aux oeufs**

30/04 **Planté du Mai**

08/05 **Commémotations**

Juin 2025

14/06 **Festiv'comité**

28/06 **Fête de l'école**

Juillet - Aout 2025

13/07 **Retraite aux flanbeaux**

22/07 **Tour de France**

29-31/08 **Fête votive**

Septembre -Octobre 2025

20/09 **Fête de l'automne**

31/10 **Halloween**

Novembre 2025

11/11 **Commémorations**

Décembre 2025

6 et 7/12 **Téléthon**

07/12 **Marché de Noël**

SAINT PAUL
PATRIMOINE

EXPOSITIONS - CONCERTS

EXPOSITIONS 2025

30 mars au 6 avril

JEAN-LUC NEULAT - PHOTOGRAPHIES
CLARANGELE-CHLOE - GRAPHISME

12 et 13 avril

WILFRID BRICOURT - SCULPTURE SUR FIL GAIA
DURIVEAU - PHOTOGRAPHE PLASTICIENNE

26 et 27 avril

ATELIER POINT LIGNE COULEURS LAUDU

17 et 18 mai

STEPHANE SAILLARD - PEINTURES

24 et 25 mai

ISABELLE RANC - PEINTURES ALEXANDRE
SHEROMOV - ESTAMPES

14 et 15 juin

HENRI BEAU - PHOTOGRAPHIES

21 au 29 juin

ANDY NEWMAN -GUY CHARRON -ANY EVASON
PEINTURES- SCUPTURE SUR BOIS

5 et 6 juillet

FANI KOSTI - PEINTURES

13-14 septembre

AUBE ENTRAILLE & JEREMY JACQUIN- PEINTURES

programme sous réserve de modification

SAINT PAUL
PATRIMOINE

EXPOSITIONS - CONCERTS

CONCERTS & DIVERS 2025

13 mars

SORTIE - HOTEL DE CAUMONT AIX -STEVE CURRY

10 ou le 17avril

SORTIE - DE RENOIR A VAN DONGEN BAGNOLS SUR CEZE ET PONT SAINT ESPRIT

8 mai

CONCERT - FESTIVAL DES CHAPELLES

10 mai

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE BAGNOLS SUR CEZE

14 juin

CONCERT - HARMONIE LES INSEPARABLES **30 MUSICIENS À LA CHAPELLE !** spectacle à 20h

Participation au chapeau

15 mai

SORTIE -FONDATION ANSELM KIEFER- BARJAC

20 septembre

APERITIF DE CLOTURE DE SAISON
REMISE DES PRIX DU JEU DE PISTE AUX ENFANTS

21 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE EXPOSITION CHAPELLE

9 octobre

SORTIE -LES BAUX DE PROVENCE

programme sous réserve de modification

Risques majeurs : Plan Communal de Sauvegarde, PCS

La commune est soumise à un Plan Communal de Sauvegarde piloté désormais par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

En cas de risques majeurs (crue, incident nucléaire, intempéries) un appel téléphonique est envoyé aux familles via la plateforme CEDRALIS. Il est donc nécessaire que la communauté dispose d'un fichier à jour.

En conséquence, nous vous remercions de nous communiquer vos coordonnées téléphoniques (aménagement sur la commune, déménagement, changement coordonnées).

Il est à noter que ces données demeurent confidentielles. Informations à retourner en mairie.

Nom : .....

Prénom :.....

Adresse :.....

Nombre de personnes composant le foyer :.....

Adulte(s) :..... **Enfant(s) : .....**

Téléphone domicile : .....

Téléphone portable :.....

Téléphone bureau :.....

Autre :.....

SAINT-PAUL-LES-FONTS